

BULLETIN D'INFORMATION

Le retard qu'a connu la parution de notre Bulletin ne doit pas vous faire craindre une quelconque léthargie de notre association. Bien au contraire ! C'est précisément la charge de travail de notre structure permanente (deux salariés et un Secrétaire exécutif bénévole) qui ralentit nos travaux de communication avec vous.

Je suis persuadé que dorénavant notre bulletin sera édité régulièrement parce que nous avons décentralisé sa préparation auprès de certains de nos administrateurs, ensuite parce que nous avons reçu de l'Union européenne et du Conseil général des Bouches-du-Rhône, une subvention de fonctionnement qui nous permettra de mieux faire vivre notre réseau.

L'arrivée au sein de notre Conseil d'administration de personnalités de qualité, comme Ricardo Velez, Francisco Castro Rego, Jean-Paul Hétier et Beti Piotto, va sans aucun doute doper nos activités.

Editorial

Je voudrais attirer à nouveau votre attention sur le fait que, peu à peu, notre site (www.aifm.org) s'anime et vous permet de recueillir, au jour le jour, les informations sur nos activités.

Et puis, je suis convaincu que nos deux projets majeurs, "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" et "Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres" actuellement en cours de préparation, si, comme nous le souhaitons tous, ils sont retenus par la Commission européenne, vont donner à notre réseau, toute sa dimension.

Mohamed Larbi Chakroun
Président

Le paiement par carte bancaire est maintenant possible !!

Vous pouvez maintenant régler votre cotisation (15 euros – cotisation personnelle - ou celle de votre institution - personne morale – à 50 euros) en nous envoyant les références de votre carte bancaire (numéro et date d'expiration). Il n'est plus nécessaire d'effectuer un virement bancaire international ou de résoudre les difficultés d'un paiement en euro pour les résidents non européens (voir page 16).

Sommaire

Editorial	-----1
L'AI FM, jour après jour	-----2
L'organisation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres	-----4
Le développement durable et les espaces boisés méditerranéens	-----7
VIII ^{ème} Assemblée générale de l'AI FM	-----10
Les annonces	-----15
Abonnement	-----16



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
FORETS
MEDITERRANEENNES

INTERNATIONAL ASSOCIATION
FOR MEDITERRANEAN FORESTS

Directeur de la publication :
André Werpin
Rédaction : Jean Bonnier,
Denys Poulet
Assistante : Claire Lallemand

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email: info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Dépôt légal septembre 2002

Imprimeur : Imprimerie Bonnet - 324, rue d'Endoume
13007 Marseille France



L'AIFM, jour après jour

A Valence (Espagne), 10 et 11 octobre 2002

Denys Poulet, Ingénieur chargé de mission à l'AIFM, a participé au séminaire d'information sur le programme Interreg IIIC, ce qui a permis de connaître les caractéristiques de ce programme européen. Un pré-projet concernant l'organisation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres a pu être présenté à des partenaires potentiels, et des contacts ont été pris (le compte rendu AIFM/02/530 est disponible sur Internet : www.aifm.org/c_aifm.php?LANG=fr&.N=act&NN=2).

A Marseille (France), 14 novembre 2002

Se sont réunis les représentants des institutions françaises de la forêt méditerranéenne pour envisager la préparation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres. Les quinze organismes représentés ont montré un grand intérêt pour ce projet, et sont prêts à s'y investir (document AIFM/02/639 disponible sur www.aifm.org).

A Marseille (France), 15 et 16 novembre 2002

Le Conseil d'administration de l'AIFM s'est réuni pour faire le bilan des activités depuis avril 2002 et arrêter ses décisions. Le projet de règle-

ment intérieur a été adopté et soumis au vote de l'Assemblée générale (document AIFM/02/613 disponible sur www.aifm.org).

A Digne (France), 22 novembre 2002

Denys Poulet a représenté l'AIFM lors des rencontres organisées par Medcoop sur la "coopération en Méditerranée : nouveaux acteurs, nouvelles valeurs". Il a été discuté et défini une charte commune d'éthique et de qualité concernant les actions de coopération décentralisée (pour en savoir plus et adhérer à cette charte : www.medcoop.com/html2/archives/Charte-Medcoop.htm).

A Calviá (Espagne), 24 et 25 janvier 2003

Cristina Montiel, membre du Conseil d'administration de l'AIFM, a participé à la Conférence sur la gestion intégrée des zones côtières en régions méditerranéennes où elle a pu nouer de nouveaux contacts pour l'association.

A Avignon (France), 30 janvier et 1^{er} février 2003

Jean Bonnier, Secrétaire exécutif, et Denys Poulet ont participé à la réunion annuelle de Medforex ainsi qu'à la réunion d'Imacford où a été présenté l'avancement de travaux de thèses sur la forêt méditerranéenne. Ces réunions étaient organisées par le Centre technique forestier de

Catalogne (www.ctfc.es).

A Barcelone (Espagne), du 13 au 15 mars 2003

Jean Bonnier a participé à la réunion de la Commission méditerranéenne pour le développement durable où était mis au point le projet de document "Stratégie méditerranéenne de développement durable" que la CMDDD doit soumettre aux Parties contractantes du Plan d'action pour la Méditerranée (www.uneppmap.org).

A Bari (Italie), du 26 au 30 mars 2003

Jean Bonnier a participé au forum *Mediterre*, organisé par la Région Pouilles, sur le thème de la gestion des aires protégées. Cette manifestation est la première d'une série que les assesseurs à l'Environnement (Dott. Michele Saccomanno) et à l'Agriculture et à la forêt (Dott. Nicolò Marmo) souhaitent voir se pérenniser. Elle comprenait une série de colloques, étalés sur plusieurs jours et une exposition ouverte aux parcs et réserves de la région méditerranéenne, qui regroupait près d'une centaine d'exposants d'Italie et aussi de nombreux autres pays méditerranéens (www.mediterre.it). A cette occasion, le Secrétaire exécutif a rencontré des responsables de la Région pour leur proposer de participer au projet de Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres.

A Sophia Antipolis (France), 1^{er} et 2 avril 2003

Mohamed Larbi Chakroun, Président de l'AIFM, et Jean Bonnier ont participé à l'atelier sur les "Montagnes méditerranéennes" organisé par le Plan bleu, où ont été notamment débattues les problématiques des forêts méditerranéennes de montagne (www.planbleu.org).

A Saint Etienne du Grès (France), 4 avril 2003

Robert Del Testa, Maire de Saint Etienne du Grès, et Gérard Jouve, Président de l'Agence publique du massif des Alpilles, ont accueilli la VIII^{ème} Assemblée générale de l'AIFM qui a vu le renouvellement d'une partie du Conseil d'administration et l'adoption du programme de travail de l'association pour 2003 ainsi que du règlement intérieur. L'Assemblée générale a été suivie d'une tournée dans le massif des Alpilles (document AIFM/03/191 disponible sur www.aifm.org et cf. p. 10).

A Marseille (France), 5 avril 2003

S'est tenue une réunion du Conseil d'administration au cours de laquelle a été nommé un nouveau bureau et où les modalités du programme de travail pour 2003 ont été arrêtées. Les comptes rendus de ses réunions sont disponibles sur Internet (www.aifm.org), pour les adhérents uniquement. Le nouveau bureau est composé de : Mohamed Larbi Chakroun, président ; Francisco Castro Rego, vice-président ; André Werpin, vice-président ; Carlo Bifulco, secrétaire ; et Jean-Paul Hétier, trésorier (AIFM/03/177).

A Chania (Grèce), du 7 au 9 mai 2003

Jean Bonnier a rencontré le

Directeur des forêts de la Région Crète, Pantelis Tzurtzakis, ainsi que le Directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Chania (CIHEAM), Alkinoos Nicolaidis, pour leur proposer de rejoindre notre projet de Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres.

A Nicosie (Chypre), 9 et 10 mai 2003

Jean Bonnier a rencontré des responsables forestiers de Chypre dont Aristos P. Ioannou, Directeur du Service des forêts, et Antonis Constantinou, Directeur du Service de l'Agriculture, au Ministère de l'Agriculture, ainsi que Georges Perdikes, Député au parlement de Chypre, pour leur présenter notre projet de Congrès. Chypre pourra prétendre aux mêmes possibilités de financement de la part du FEDER dans le cadre du programme Interreg IIIC à partir du 1^{er} janvier 2004 (compte rendu AIFM/03/297 disponible sur www.aifm.org).

A Castellabate (Italie), du 8 au 10 mai 2003

Mohamed Larbi Chakroun, et Carlo Bifulco, Secrétaire du Bureau de l'AIFM, ainsi que Mustapha El Haddad et Cristina Montiel, membres du Conseil d'administration ont participé au séminaire sur la "Restauration des paysages forestiers" coorganisé par le Centre de coopération méditerranéenne de l'UICN à Malaga (www.uicnmed.org), le Bureau du programme méditerranéen du WWF, le Centre international pour les paysages culturels méditerranéens (ICMCL), et l'AIFM.

A Vienne (Autriche), 12 et 13 mai 2003

Cristina Montiel a participé au séminaire d'information sur le programme communautaire Interreg IIIC (www.interreg3c.net).

A Saragosse (Espagne), 26 et 27 mai 2003

Jean Bonnier a participé en compagnie de Omar Mhirit, Carlos Gracia, José Antonio Bonet, Eduardo Rojas Briales, Marc Palahi, avec l'animation de Manuela Cerezo et de Maite Aguinaco, à la préparation d'une formation sur "La gestion multifonctionnelle des forêts méditerranéennes" qui aura lieu en 2004 à l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (www.iamz.ciheam.org). A cette occasion, il a pu présenter l'AIFM et le projet de Congrès à Luis Esteruelas, nouveau Directeur de l'IAMZ (CIHEAM).

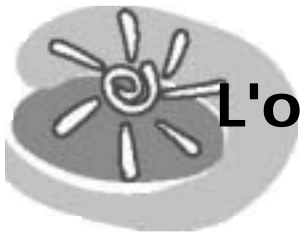
A Ifrane (Maroc), du 28 au 31 mai 2003

Mohamed Larbi Chakroun a participé en qualité d'expert au séminaire sur la restauration des paysages forestiers en Afrique du Nord coorganisé par le WWF-Méditerranée, le PNUD (Maroc) et l'Université Al Akhawayn (Ifrane).

L'ouvrage *Problématique de la forêt méditerranéenne* (192 pages), est maintenant disponible en version anglaise, et sur Internet en format PDF (pour les adhérents à jour de leur cotisation).

Ce livre peut également être commandé à l'AIFM (participation aux frais 25 €, port compris). Pour plus de renseignements : 'info@aifm.org'.





L'organisation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres

L'organisation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres est largement engagée ; elle a fait l'objet de deux appels à partenariat largement diffusés (www.aifm.org) et a suscité un nombre significatif de propositions de la part de partenaires variés.

Les choses vont aller en se précipitant puisqu'en principe, l'appel à projet du programme d'intérêt communautaire Interreg IIIC devrait advenir le 16 juin 2003, avec une date de dépôt des candidatures fixée au 26 septembre.

Chacun peut encore faire acte de partenariat et demander au Secrétariat exécutif toutes les données disponibles (ou les recueillir sur le site web de l'AIFM). Mais il nous paraît bon de rappeler, ci-dessous, les orientations générales du projet.

L'organisation du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres est l'objet de la candidature qui sera présentée par l'AIFM, dans le cadre du projet du programme Interreg IIIC Sud.

Le programme Interreg IIIC est une initiative communautaire cofinancée par le FEDER (Fonds européen pour le développement rural) dont l'objectif est la coopération interrégionale dans le but d'améliorer l'efficacité des politiques et des instruments de développement régional, ainsi que la cohésion entre les régions. La candidature de l'AIFM entend impliquer un grand nombre de partenaires et espère refléter la pluralité des attentes ainsi que la richesse et la complexité du thème, objet de notre attention (les forêts méditerranéennes), à travers la multidisciplinarité et le caractère international des partenaires.

Les forêts méditerranéennes sont uniques au monde

Les espaces naturels et forestiers des 25 pays à bioclimat méditerranéen

occupent 80 à 100 millions d'hectares, depuis le Portugal jusqu'à l'Iran, de la Jordanie jusqu'au Maroc, c'est-à-dire le bassin méditerranéen au sens large, et présentent une remarquable unité écologique, dont la spécificité s'impose aux écologues, aux forestiers et aux gestionnaires des territoires. Cependant, cela passe pratiquement inaperçu pour les décideurs nationaux et mondiaux : les grands mouvements de pensée qui s'expriment dans les principaux forums mondiaux sont surtout déterminés par la prise en compte d'autres milieux comme les zones intertropicales, les zones boréales ou les déserts.

Au cours des deux années précédentes, à l'occasion du projet Interreg IIC "Problématique de la forêt méditerranéenne", on a pu mettre en évidence les spécificités des espaces naturels et forestiers méditerranéens, essentiellement écologiques, historiques, culturelles et territoriales.

Des travaux de qualité sont pourtant conduits dans les centres de recherche, en certains lieux de rencontre, des forêts sont exploitées judicieusement, des aires protégées sont gérées de manière exemplaire, mais tout cela ne se sait guère. Même un

cercle utile et prestigieux comme le Comité Silva mediterranea de la FAO a failli disparaître.

Les méditerranéens doivent donc s'organiser s'ils veulent faire entendre la réalité de leurs milieux naturels.

La nécessité du développement d'un réseau interdisciplinaire et interprofessionnel sur les forêts méditerranéennes

Les réflexions déjà conduites, notamment, dans le cadre du projet Interreg IIC, ont montré que de plus en plus clairement, cette réalité tend à s'estomper dans la préoccupation des institutions au profit d'approches sectorielles : cadre de vie, biodiversité, incendies, productions, pastoralisme, érosion...

On a en outre constaté que le cloisonnement entre les différentes catégories d'acteurs qui s'occupent de forêts méditerranéennes s'accroît,

alors que la Méditerranée est un espace dans lequel il est, peut-être plus qu'ailleurs, nécessaire de construire des ponts entre des univers (les milieux professionnels scientifiques, politiques et associatifs) qui fonctionnent différemment et qui ne communiquent pas suffisamment non seulement entre eux, mais même en leur sein, et encore moins à travers les limites ou les frontières géographiques.

Le lien entre ces acteurs est essentiel pour que les espaces naturels soient correctement valorisés dans les politiques d'aménagement et de développement durable du territoire.



Scie mobile, Orgosolo, Sardaigne (Italie) - Photo Jean Bonnier

L'objectif d'une approche territoriale

Le Congrès n'a pas été conçu comme une fin en soi, mais comme un processus. En réalité, il s'agit d'une étape du processus de création d'un réseau de coopération entre les différents acteurs intéressés par les forêts du bassin méditerranéen, dont un des objectifs est d'attirer l'attention des instances gouvernementales sur l'importance de ces espaces et sur la nécessité de définir des politiques adaptées à la spécificité de la région. Il poursuivrait trois objectifs majeurs :

✓ La connaissance :

- ◆ exprimer la connaissance de la spécificité des espaces naturels et forestiers méditerranéens, mettre en lumière les carences de cette connaissance et rejeter les confusions dues aux simplifications et aux assimilations hâtives des territoires méditerranéens aux autres espaces (européen, africain subsaharien, asiatique...),
- ◆ susciter l'exploration des principaux aspects des forêts méditerranéennes : historiques, sociologiques, écologiques, technologiques, économiques, et culturels, mais aussi de leurs évolutions probables ou souhaitables,
- ◆ connaître et mettre en valeur toutes les pratiques actuelles s'inscrivant dans l'optique des deux précédents items,
- ◆ connaître et mettre en valeur les

expériences actuelles de coopération.

✓ L'information et la communication :

- ◆ nécessaires pour atteindre les objectifs de connaissance,
- ◆ indispensables pour que les opinions et les pouvoirs publics prennent conscience de l'importance des espaces forestiers méditerranéens, de leur gestion et de leur mise en valeur par les sociétés qui se modernisent et s'urbanisent.

✓ Le lancement de politiques adaptées et convergentes :

- ◆ La première rencontre à la fois pluridisciplinaire et internationale devrait permettre aux décideurs politiques, mais aussi scientifiques et administratifs de mettre en route des politiques spécifiques à la région méditerranéenne et non pas résultant d'adaptations de politiques conçues ailleurs et pour d'autres milieux.
- ◆ Cela pourrait être formalisé par un "**Accord sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens**" que l'on proposerait aux Etats et aux différentes institutions d'élaborer et d'approuver.

Organisation du Congrès

Le lieu prévu pour la tenue du

Congrès est Marseille (France), à la fin de l'année 2005. La participation prévue est de l'ordre de 500 à 800 personnes, représentants de différents pays, différentes disciplines et différentes instances privées et publiques :

- ✓ organisations internationales : FAO, UNESCO, PNUE, ONU, UE, Commission européenne, Parlement européen, CRPM, Conseil de l'Europe, Conventions des Nations unies contre la désertification, contre le changement climatique et pour la biodiversité,
- ✓ collectivités publiques : Etats, Régions, départements (provinces, willayas...), communes et intercommunalités,
- ✓ professionnels : sylviculteurs, exploitants sylvicoles ou touristiques, industriels, gestionnaires de parcs, pompiers,
- ✓ techniciens : forestiers, écologues, pastoralistes, agronomes, aménagistes, agents de développement, cynégéticiens,
- ✓ chercheurs et enseignants de toutes disciplines : sciences humaines, économiques, biologiques, juridiques, technologiques,
- ✓ associatives : sociétés savantes et mouvements militants, chasseurs...

Son organisation sera menée à bien grâce à la coopération des partenaires du projet Interreg IIIC, sous la responsabilité d'un Comité de préparation et d'organisation (COPROR), constitué des représentants de chaque

partenaire. Ce comité (COPROR) devra nommer le Comité scientifique et technique (COSITEC).

Lors du processus de préparation du Congrès, les partenaires pourront organiser des séminaires internationaux cofinancés. Au cas où il existerait plusieurs partenaires d'une même région (NUTS2), il est recommandé que l'un d'entre eux assume la fonction de chef de file régional pour coordonner la participation au sein du projet Interreg IIIC. De la même façon, l'organisation de séminaires internationaux préparatoires pourra être menée à bien de façon conjointe entre les différents partenaires du projet.

Le calendrier de travail proposé, dans le cas où le projet serait approuvé lors du deuxième appel à projet du programme Interreg IIIC, serait le suivant :

- ✓ Second semestre 2003 :
 - ◆ Réunion constitutive du COPROR. Choix des membres du COSITEC.
 - ◆ Réunion du COSITEC pour déterminer les thèmes du Congrès et proposer des animateurs.
- ✓ Premier et second semestre 2004 :
 - ◆ Tenue des séminaires internationaux préparant le Congrès, à l'initiative des partenaires du projet.
 - ◆ Réunion conjointe du COPROR et du COSITEC pour préciser le programme du Congrès suite aux

conclusions des séminaires internationaux préparatoires.

- ✓ Premier semestre 2005 :
 - ◆ Séminaires internationaux préparatoires.
 - ◆ Réunion du COPROR : Publication du premier appel pour le Congrès.
- ✓ Second semestre 2005 :
 - ◆ Réunion du COSITEC : Evaluation des communications reçues.
 - ◆ Tenue du Congrès.
- ✓ Premier semestre 2006 :
 - ◆ Après Congrès : édition des actes, consolidation du réseau de coopération.
 - ◆ Préparation des bases du Second Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels.

Les langues officielles du Congrès seront le français et l'anglais.

Le rôle de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

L'Association Internationale Forêts Méditerranéennes a vocation à être à la fois l'opérateur et le secrétariat permanent du projet, jusqu'à la tenue du Congrès et à la restitution de ses travaux.

Pour cela, elle doit avant toute autre démarche poursuivre et confirmer son rôle d'animateur du réseau qu'elle a commencé à bâtir dès 1996. Ce qui signifie qu'en tant que structure, elle devra être présente en tous lieux et en tous temps du déroulement du programme (réunions physiques et contacts électroniques des groupes) et organiser les réunions centrales pour le compte du COPROR et du COSITEC.

Sa responsabilité comme chef de file consistera à présenter la candidature, à garantir l'exécution du projet, à coordonner les activités développées par les partenaires, et à assurer la responsabilité financière et juridique du projet vis à vis de la Commission européenne.

De plus, l'AIFM assurera la connexion et l'interaction du Congrès avec le développement des projets Interreg IIIB Sudoe et Medoc auxquels elle participe.

Enfin, toujours sous le contrôle de ce Comité, elle devra veiller à la préparation, à l'organisation et à la tenue du Congrès, quitte, bien entendu, à utiliser les services des spécialistes nécessaires (publicitaires, évènementistes...).



Photo Jean Bonnier

AIFM

Le développement durable et les espaces boisés méditerranéens



Nous signalons à nos lecteurs la parution de l'ouvrage coordonné par Jean de Montgolfier, publié dans le cadre du Plan bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée : "Les espaces boisés méditerranéens". Cet article de l'auteur attire l'attention sur un des points majeurs de ce livre que le lecteur aura encore davantage envie de lire.

Le développement durable est défini, depuis le "sommet de la terre" de Rio, en 1992, comme un développement qui permet de satisfaire équitablement les besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

On admet généralement qu'il doit comporter trois grandes caractéristiques :

- ✓ la protection de l'environnement, à long et à très long terme ;
- ✓ l'équité aussi bien entre les générations successives qu'entre les groupes humains d'une même génération (il est donc inadmissible qu'il se fasse au bénéfice exclusif de certains groupes ou pays) ;
- ✓ l'efficacité économique (il faut donc éviter le gaspillage de ressources humaines, naturelles ou fabriquées).

Comment les espaces boisés, au nord comme au sud de la Méditerranée, peuvent-ils s'inscrire dans ce projet global ?

Les besoins des générations présentes

En étant extrêmement schématique, on peut distinguer quelques grands groupes d'acteurs parmi ceux qui, dans la génération présente, expriment des besoins relatifs aux espaces boisés méditerranéens :

- ✓ **Les ruraux.** Bois de feu, bois

d'œuvre et de service (outils, objets domestiques, huisseries, charpentés, clôtures...), ressources pastorales, compléments alimentaires (chasse, cueillettes) ont de tous temps été des apports essentiels fournis par les espaces boisés aux économies rurales traditionnelles. En retour, celles-ci appliquaient à ces espaces et à ces ressources des règles empiriques de gestion. Dans les régions du nord, ces usages ont, de manière générale, fortement régressé face au développement de l'agriculture moderne et de la déprise agricole. Au contraire, au sud et à l'est du bassin, ils restent encore fondamentaux pour tous ceux qui dépendent d'activités rurales de subsistance. Trop souvent la nature de ces activités ou la pauvreté de ces personnes ne permettent plus un entretien correct des milieux et des ressources renouvelables, et des dégradations parfois irréversibles des sols et de leur couvert végétal se produisent.

- ✓ **Les urbains**, en y incluant tous ceux qui, même en résidant "à la campagne", ont des sources de revenus et des modes de vie urbains, sans oublier les touristes. Pour eux, les espaces boisés sont d'abord des paysages, ou d'agréables environnements de résidence, ou des lieux de loisirs (promenade, chasse, sports de plein air...). Ils interviennent peu dans la gestion, si ce n'est par des associations d'usagers ; parfois, ils pratiquent une "foresterie de plaisance" ; trop souvent ils ont des comportements irresponsables (ordures, départs d'incendie). Au

nord, les attentes de ce groupe jouent un rôle de plus en plus prédominant dans les orientations de gestion ; au sud et à l'est, elles commencent à prendre une importance notable.

- ✓ **La filière bois.** Les industries modernes du bois ne sont que rarement alimentées par des ressources locales, et lorsqu'elles le sont, ce sont souvent par des plantations artificielles (pins, eucalyptus...) ; des utilisations artisanales sont encore assez présentes, notamment au sud et à l'est, mais rarement très dynamiques ; et puis, bien sûr, il y a le mythique liège, du moins dans des secteurs bien définis. Quant aux propriétaires privés (qui possèdent grosso modo les trois quarts des espaces boisés au nord, mais quasiment rien au sud et à l'est, où la forêt est presque entièrement propriété publique) ils se désespèrent en général de ne savoir comment valoriser leur bien, la seule issue vraiment valorisante étant la réalisation de plus-values foncières par la construction, lorsque c'est possible.

- ✓ **Les porte-parole de la nature** et du long terme. Leur légitimité, longtemps contestée, s'affirme de plus en plus, aux niveaux international, national, mais aussi local, appuyée sur de grands accords globaux (conventions sur la biodiversité, sur la lutte contre la désertification,...) ou des règlements européens (Natura 2000). Ils s'expriment à travers des institutions scientifiques, des organisations



Patûrage en forêt méditerranéenne, Gard (France) - Photo Jean Bonnier

internationales, des organisations non gouvernementales multiples. Leur tendance naturelle est souvent de parler au nom des générations futures, mais qui est vraiment légitime pour le faire ?

Les besoins des générations futures

Elles ne sont pas encore là pour nous dire leurs besoins... Et pourtant, vouloir un développement durable oblige à prendre en compte ces besoins, d'où un risque considérable d'usurpation : beaucoup d'acteurs ou de groupes de pression sont prêts à utiliser l'alibi des générations futures pour imposer leurs intérêts bien actuels. D'où la nécessité, pour éviter cette déviation, d'appliquer un véritable principe de précaution, au sens suivant : lorsqu'on ignore si les générations futures auront réellement besoin de tel élément du patrimoine naturel, aujourd'hui existant, mais susceptible de se dégrader ou de disparaître, la précaution consiste à éviter sa dégradation ou sa disparition irréversible. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'écueil du conservatisme, voire de l'immobilisme. Tout ne peut pas être conservé ; bien plus, il existe des destructions créatrices. L'important n'est pas de conserver toutes choses en l'état ; c'est de

conserver les possibilités d'évolution et d'adaptation à un avenir par essence inconnu. Un autre aspect de la même question est l'importance de préserver les "actifs naturels non substituables", c'est à dire les éléments du patrimoine naturel qui ne pourraient pas être reconstitués ou remplacés artificiellement, sauf à un coût déraisonnable.

Pour en revenir aux espaces boisés, quelles hypothèses vraisemblables peut-on faire sur les besoins que les générations futures leur adresseront ?

✓ **Les ruraux.** Un développement durable et vraiment équitable devrait amener la disparition progressive de la grande pauvreté rurale dans les pays du sud et de l'est du bassin. Les pressions sur les terres marginales, les pâturages et les zones boisées devraient en être allégées. Bien plus, des communautés rurales moins pauvres pourraient prendre en charge l'entretien des ressources naturelles de leur territoire, à condition que des évolutions institutionnelles vers une meilleure gouvernance et une réelle participation leur en donnent l'opportunité.

✓ **Les urbains.** Le développement des classes aisées et moyennes, tout autour du bassin, devrait accroître fortement la demande pour des usages de types paysages, loisirs,

résidences. Le grand danger sera un mitage anarchique de l'espace par toutes sortes de constructions et d'équipements d'infrastructure, si le développement n'est pas encadré par des procédures d'aménagement du foncier et du territoire adéquates.

✓ **La filière bois.** Vu les conditions difficiles de croissance et d'exploitation des bois, il est peu vraisemblable qu'elle connaisse un essor important en région méditerranéenne ; de même, cette région est peu favorable à la constitution de "puits de carbone" de première importance. En revanche, en réponse au développement des usages non marchands, des procédures autres que fiscales devraient se développer pour permettre le financement de la gestion durable des espaces, tant publics que privés, supports de ces usages.

✓ **Les porte-parole de la nature.** Une meilleure prise de conscience des problèmes de l'environnement par l'ensemble de la société, une meilleure pénétration des sciences de la nature dans la culture générale, des modes de consommation plus doux devraient se développer de pair avec leur influence, à condition qu'ils ne se comportent pas en "ayatollahs verts", mais remplissent plutôt un rôle pédagogique, soulignant les enjeux et les menaces.

Les menaces et les enjeux

La dégradation parfois irréversible des sols et l'érosion peuvent conduire jusqu'à la désertification ; ce sont des risques majeurs dans les régions où la culture de terres marginales et fragiles, le surpâturage et la surexploitation de bois de feu s'exercent dans un contexte de grande pauvreté. Il est maintenant admis que le développement et la lutte contre la pauvreté sont les véritables clefs de la lutte contre la désertification. Les mesures techniques restent bien sûr nécessaires, mais elles ne sont rien sans des mesures institutionnelles (sécurisation foncière notamment), et surtout sans une véritable participation des

habitants. L'expérience des régions européenne où la déprise agricole est déjà ancienne montre que les écosystèmes boisés méditerranéens possèdent une très grande capacité à se reconstituer spontanément dans les lieux abandonnés par l'agriculture. Cette reconstitution est cependant plus lente et difficile dans les zones semi-arides, où elle peut nécessiter l'intervention humaine, que dans les zones subhumides et humides où elle est en général aisée.

L'urbanisation anarchique (habitat groupé ou diffus, zones industrielles ou commerciales, infrastructures de transport ou d'énergie...) est, au sud comme au nord, une grave menace pour les espaces naturels. Les secteurs agricoles périurbains et les zones humides littorales sont les plus menacés, mais les espaces boisés le sont aussi, surtout dans les sites attractifs pour l'habitat, à proximité des lieux touristiques ou des agglomérations. Le développement urbain est indispensable, mais il doit être maîtrisé et encadré par des procédures adéquates. La plupart des pays méditerranéens possèdent une législation qui permettrait théoriquement d'y parvenir, mais elle est trop souvent mal appliquée sur le terrain, faute d'engagement de la société civile et de volonté politique des acteurs locaux. Une meilleure gouvernance, c'est à dire une meilleure prise en charge de son développement par la société locale, conduirait à une meilleure organisation et à une meilleure gestion de l'espace.

Les risques d'incendie sont un sujet incontournable quand on parle d'espaces boisés méditerranéens. L'expérience d'un pays comme la France montre que, avec des professionnels bien formés, et des moyens modernes de détection, de transmission, de lutte terrestre et de lutte aérienne, on maîtrise le problème. Mais cela coûte cher. Les pays ou les régions moins riches risquent de se trouver (ou se trouvent déjà) confrontés à une situation très difficile sur le front des incendies, quand l'abandon des terres marginales par la culture ou le pâturage entraîne un fort embroussaillage, qui est la première étape

de la reconquête spontanée de la végétation. Il y a, à la fois, rapide augmentation de la masse très inflammable et combustible des broussailles, et disparition progressive de l'entretien de l'espace par les pratiques agricoles et pastorales. Dans ces régions, il faudra sans doute innover en impliquant davantage les habitants dans la défense contre les incendies.

Les changements climatiques globaux. C'est aussi une question incontournable lorsqu'on s'interroge sur le long terme. La quasi-totalité des experts, et des modèles qu'ils utilisent, prévoient l'élévation moyenne, à l'échelle du globe, des températures ; en général ils prévoient aussi l'augmentation des précipitations (s'il fait plus chaud, il y a plus d'évaporation au niveau des océans), de la variabilité des climats (non seulement les moyennes augmentent, mais aussi les variances de nombreux paramètres climatiques), et par conséquent de la fréquence des événements catastrophiques (tempêtes, inondations, sécheresses prolongées...). Ce qui est beaucoup plus controversé, c'est la rapidité avec laquelle ces élévations se produiront, ainsi que leur répartition régionale. Certaines régions verront sans doute leur climat beaucoup plus bouleversé que d'autres. Une augmentation moyenne, à l'échelle du globe, des températures et des précipitations n'exclut pas que certaines régions se refroidissent (par exemple l'Europe si le Gulf-stream se déplace) ou s'assèchent. Qu'en sera-t-il de la région méditerranéenne ? Il se pourrait qu'elle soit parmi les plus concernées. En tout cas, c'est un domaine où le principe de précaution s'impose particulièrement : dans toutes les grandes décisions d'aménagement, il faut prendre en compte le risque d'aggravation des conditions climatiques, et en particulier d'occurrence de catastrophes plus fréquentes liées à la météorologie.

En conclusion

Une réflexion sur le développement durable des espaces boisés méditerranéens ne devrait conduire ni au catastrophisme qui est parfois répandu

dans l'opinion publique, ni à un optimisme inerte, mais inciter à la vigilance face à des menaces réelles mais maîtrisables.

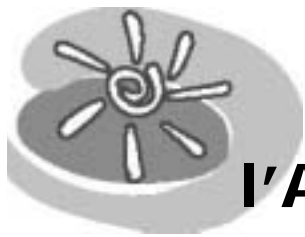
Ces menaces (érosion, urbanisation anarchique, incendies, catastrophes climatiques) ne seront palliées que par des mesures de bonne gouvernance : un droit (en particulier foncier) clair et appliqué, et un réel engagement participatif de tous les acteurs sociaux dans la gestion effective de leur territoire ; les mesures techniques et économiques ne peuvent être efficaces qu'appuyées sur une bonne gouvernance.

Jean de Montgolfier

email :

jm@engees.u-strasbg.fr





VIII^{ème} Assemblée générale de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

La VIII^{ème} Assemblée générale de l'AIFM s'est tenue le 4 avril 2003 à Saint Etienne du Grès (France), à l'invitation conjointe de Messieurs Robert Del Testa, Maire de Saint Etienne du Grès, et Gérard Jouve, Maire des Baux de Provence et Président de l'Agence publique du Massif des Alpilles, en présence des représentants du Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de nombreux maires et élus locaux des communes des Alpilles.

Le choix de Saint Etienne du Grès était heureux à divers titres : en effet, cette commune est sans doute la plus forestière du Massif des Alpilles, avec une forêt communale qui a fait l'objet de reboisements soignés et réussis dès les années 1950 et qui est souvent présentée comme un modèle. Les Alpilles, célèbre massif, futur parc naturel régional, symbolisent à la

fois les patrimoines écologiques et culturels de cette partie de la Provence (Frédéric Mistral y a vécu, Alphonse Daudet en a largement parlé, Van Gogh les a peintes...). Enfin l'Agence publique du massif des Alpilles est un partenaire du projet Interreg IIIB Medoc "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" porté par l'AIFM au plan technique, et par le Parc national du Vésuve, en tant que chef de file administratif et financier.

C'est donc dans une ambiance amicale mais rigoureuse que se sont déroulés les travaux de l'Assemblée générale.

Après avoir été accueilli par MM. Del Testa et Jouve, le Président Mohamed Larbi Chakroun a donné lecture du rapport moral :

"Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Conformément à nos statuts, après une Assemblée générale en Bosnie-Herzégovine en 2002, nous voici à nouveau réunis dans le pays où se trouve notre siège social, en France. A ce propos, je salue la présence parmi nous de Monsieur Cherubini, Conseiller général des Bouches-du-Rhône, de Monsieur Roland Darrouzes, président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, ainsi que Monsieur Daniel Quilici, Président du Centre régional de la propriété forestière Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur le Colonel Pascal, chef du groupement incendies Alpilles-Camargue, et Monsieur Guy Benoit de Coignac, Président de l'association Forêt méditerranéenne. Je remercie le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne, l'Etat français et le Conseil général des Bouches-du-Rhône pour l'aide qu'il nous ont apportée pour l'année 2002, et plus précisément encore Monsieur Robert Del Testa Maire de Saint Etienne du Grès et Monsieur Gérard Jouve Président de l'Agence publique du Massif des Alpilles pour leur accueil aujourd'hui même.

Il me revient de vous rapporter les résultats de notre action en 2002 et la situation morale de notre Association, sachant que notre amie Marielle Jappiot présentera ensuite le rapport financier.

Nous sommes, à ce jour, 25 adhérents à jour de leur cotisation, c'est-à-dire en situation de voter directement par procuration ou par correspondance.

C'est toujours très peu par rapport aux autres cercles de notre réseau et cela continue de s'expliquer par les



Chêne vert, coupe de bois de feu, Var (France) - Photo Jean Bonnier

difficultés de s'acquitter de sa cotisation que rencontrent la plupart de nos collègues non communautaires. Nous avons pris l'habitude de rappeler les adhérents des années précédentes : en 2001 nous étions 121, et en 2002, nous étions 89, avec 80 personnes ayant adhéré de manière continue durant les 3 dernières années.

Mais d'autres nombres importent : notre fichier compte 2379 personnes provenant de 22 pays différents.

Nos travaux, dans le cadre du programme Interreg IIC, dont je vais vous parler un peu plus tard, ont réuni physiquement 198 personnes de 14 pays différents. Tout cela donne des indications qui précisent l'audience de nos activités, au delà du simple nombre des adhérents.

Nous allons affiner cela de deux manières :

- ✓ D'une part, nous espérons que l'adoption du système de paiement par carte bancaire va faciliter les adhésions, et les récents résultats semblent indiquer que cela fonctionne,
- ✓ D'autre part, nous allons lancer un questionnaire qui va nous permettre d'élaguer notre fichier.

En effet, s'il est satisfaisant de disposer d'un réseau important, cela revient assez cher et nous sommes contraints de naviguer entre le devoir d'informer un très large public et la difficulté de payer des timbres-postes. Nous verrons qu'Internet ne résout pas tout !

Depuis la dernière Assemblée générale, notre Conseil d'administration s'est réuni deux fois, à Neum (Bosnie et Herzégovine) et à Marseille (France) et, je dois vous dire combien ces réunions ont été sérieuses voire passionnées. Je m'en félicite car rien ne serait plus sinistre qu'un Conseil d'administration qui ne serait qu'une chambre d'enregistrement.

Mais, je dois dire que sérieux et passion, s'ils sont dus essentiellement à la recherche de la meilleure qualité possible de nos travaux, se confrontent sans cesse à la dure réalité maté-



Saint Etienne du Grès, France - Photo Jean Bonnier

rielle des moyens du Secrétariat exécutif. Celui-ci, vous le savez, est sous la responsabilité de Jean Bonnier, qui a pris sa retraite de l'administration française au cours de l'exercice (en avril 2002) mais qui demeure benévole et s'occupe de l'Association "Forêt méditerranéenne", il est assisté de Denys Poulet, Ingénieur chargé de mission et de Claire Lallemand, Secrétaire. Aucun d'entre eux ne chôme.

Je dois dire également, que jusqu'à ce jour, notre association n'a pas pu recevoir de subventions de fonctionnement (sauf 3000 € du Département

des Bouches-du-Rhône), et doit faire assumer sa vie quotidienne uniquement au titre du seul projet qui a jusqu'ici été financé, à savoir "Problématique de la forêt méditerranéenne" dans le cadre d'Interreg IIC, clos le 31 décembre dernier.

Venons-en aux faits "bruts".

Information et communication

Nous n'avons publié que 2 numéros de notre bulletin, faute d'informations, de temps et de moyens du Secrétariat pour suppléer à cette carence collective et en raison du coût

élevé, dû à la non-obtention de la "Commission paritaire des parutions de presse", système français permettant à un faible taxation des travaux d'imprimerie (4 % au lieu de 19,6 %) et du transport postal. Votre Conseil d'administration a décidé de confier un numéro à chaque administrateur à tour de rôle. Par contre, la circulation de l'information se développe peu à peu, butant, elle aussi sur les moyens matériels pour animer le site internet. Celui-ci connaît, certes, comme à peu près tous les sites, un accroissement du nombre de visites. Mais, nous n'avons pas encore pu consacrer un temps suffisant pour en faire un site vivant, animé et évolutif. Néanmoins, nous pouvons indiquer que les bulletins d'information ainsi que la version anglaise du livre de synthèse du programme "Problématique de la forêt méditerranéenne" sont en ligne. De plus, sont régulièrement mises à jour les annonces des différentes manifestations relatives aux forêts méditerranéennes, ainsi que de nombreux liens avec d'autres sites forestiers méditerranéens (pas tous car il en existe des centaines). Les comptes-rendus des Assemblées générales sont également téléchargeables par les adhérents à jour de leur cotisation.

Execution du programme de travail

✓ **Achèvement du projet "Problématique de la forêt méditerranéenne"** : Le projet "Problématique de la forêt méditerranéenne" a été officiellement clôturé le 31 décembre 2001. Il a connu sa véritable conclusion par la publication du livre éponyme, à travers un hors-série de la revue française "Forêt méditerranéenne", ce qui a permis de bénéficier des tarifs de la presse. En contrepartie il a été diffusé aux quelques 600 abonnés de la revue "Forêt méditerranéenne". Au total, il a été tiré à 1800 exemplaires et diffusé jusqu'ici à 1300 exemplaires. De plus, la traduction en anglais a été achevée. Comme je vous l'ai dit, ce projet a associé 198 personnes de 14 pays différents. La conduite de ce programme a demandé un grand effort de travail administratif pour

le suivi des demandes de paiement des différentes subventions. Pour 2002, cela a correspondu à un mi-temps complet sur les six premiers mois.

✓ **Préparation des autres projets :**

♦ Le projet "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" (RECOFORME), dans le cadre du programme Interreg IIIB Medoc, a été soigneusement mis au point tout au long de l'année, depuis la réunion de Neum où nos collègues de Murcia sont venus présenter leur projet. Ce projet réunit six partenaires territoriaux : Algarve (Portugal), Murcia (Espagne), Valencia (Espagne), Alpilles (France), Ombrie-Lac Trasimène (Italie), Campanie-Vésuve (Italie) et l'AIFM. Le Chef de file proposé est le Parc national du Vésuve. Ce projet a été présenté en novembre 2002 à l'autorité unique de gestion et il a été reporté en raison de son coût trop élevé. Il nous est demandé que le budget de ce projet soit revu à la baisse (- 30 %) pour qu'il soit accepté, son contenu a été jugé bon.

♦ Parallèlement, a été présenté un projet similaire dans l'espace Sudouest, par l'Association des propriétaires forestiers de Soria (Castille-Leon, Espagne), avec l'idée que l'AIFM pourrait jouer un rôle de messenger entre les deux projets. Celui-là a, également, été reporté pour coût trop élevé. Un séminaire s'est réuni à Marseille le 14 juin 2002, avec des représentants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Ombrie, de la Campanie, de Murcia, d'Algarve et de l'Alentejo pour présenter ce projet.

✓ **Le "Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres"** dans le cadre d'Interreg IIIC est un projet en chantier. Notre travail en 2002 a consisté à prendre les premiers contacts pour les candidatures des partenaires. Cela s'est caractérisé, notamment, par une réunion tenue à Marseille, le 14 novembre 2002, où

les principales institutions françaises concernées ont, dans leur large majorité approuvé l'idée d'une candidature française pour la tenue du Congrès; les Conseils régionaux du Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont candidats. Une réunion similaire s'est tenue en Espagne.

✓ Préparation d'un dossier de subvention auprès de la Commission européenne : Comme je vous l'ai déjà indiqué, nous avons présenté en novembre 2002 un dossier de subvention auprès de la Direction générale de l'environnement. Nous disposons de bonnes informations permettant de penser que notre dossier a été retenu. Ces moyens nous permettront de développer notre réseau.

Vie de l'association

✓ **Projet de règlement intérieur** : Votre Conseil d'administration a préparé un projet de règlement intérieur de l'Association qui nécessite une délibération de notre Assemblée générale.

✓ **Projet de séminaire UICN** : L'Union internationale pour la conservation de la nature nous a demandé d'être partenaire du projet de séminaire "Restauration des paysages forestiers" qui va se tenir en mai prochain.

✓ **Autres partenariats marquants** : Nous avons été présents dans les manifestations internationales suivantes :

♦ Comité Silva mediterranea à Rome du 2 au 4 avril 2002 où de manière assez nette, les organisations non gouvernementales ont été invitées à se joindre aux travaux intergouvernementaux.

♦ CMDD réunie à Antalya (Turquie, avril 2002).

♦ Projets Interreg : Réunions à Valence (France) le 15 mai 2002 et à Marseille le 14 juin 2002 pour la préparation des projets Interreg III (B et C) et Valencia (Espagne) le 11 octobre 2002.

♦ Ebauche d'une coopération avec le Plan Bleu, centre régional fran-

çais du PNUE-PAM pour la participation à l'atelier "Montagnes méditerranéennes" qui s'est tenu les 1^{er} et 2 avril 2003 à Sophia Antipolis.

♦ Présentation d'un document pour le Congrès forestier mondial (Québec, Canada, septembre 2003).

♦ Séminaire de préparation du projet "réseaux de parcs".

Il me faut saluer le départ du Conseil d'administration de nos deux collègues José Moreira da Silva et Marielle Jappiot, trésorière sérieuse, qui va préparer une habilitation à diriger des recherches et que nous encourageons tout en la regrettant.

Nous avons accueilli aussi Mustapha El Haddad, en remplacement de Lisa Barsi démissionnaire au cours de cette année, et vous voudrez bien, j'espère, confirmer sa cooptation comme administrateur.

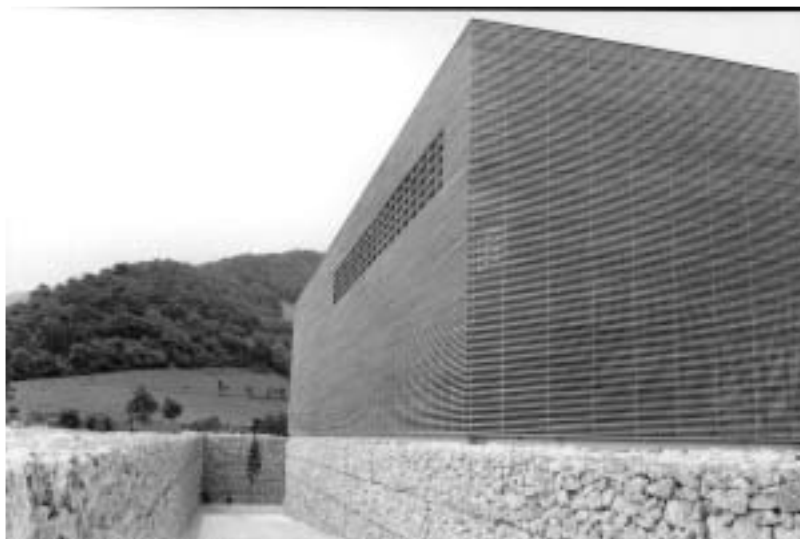
Je voudrais vous rappeler, à tous, que nous sommes bien une association et que, vous rendant compte de nos activités, je rends finalement compte des vôtres. Vous avez vu le travail du Conseil d'administration et du Secrétariat exécutif, vous avez vu leurs limites face aux énormes tâches qui pourraient être entreprises.

Je suis convaincu que chacun d'entre vous peut nous aider, auprès de nombreux publics et de nombreuses organisations, pour obtenir plus d'audience, plus de moyens et, tout en vous demandant de nous aider, je vous remercie, car je sais que vous ne cessez de le faire.

Maintenant, avant de soumettre ce rapport à vos suffrages, je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions."

Le rapport moral n'ayant pas suscité de questions ni de débats, a été voté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

* : *Le Conseil d'administration s'est réuni le 5 avril, il a désigné son nouveau Bureau, comportant les membres dont les noms sont en gras.*



Un des locaux en bois du Parc national de Picos de Europa, Potes, Cantabria (Espagne) - Photo Jean Bonnier

Rapport financier

Marielle Jappiot, la trésorière, a présenté le bilan comptable de l'exercice 2002 (document disponible sur simple demande, uniquement pour les adhérents). Le rapport financier a été voté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

Renouvellement d'une partie du Conseil d'administration

Les participants ont ensuite élu les nouveaux administrateurs. Ont été réélus : Carlo Bifulco, Directeur général du Parc national du Vésuve (Italie), Abdelhamid Khaldi, Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts à Institut national de la recherche forestière à Tunis (Tunisie), et André Werpin Maire de la Garde-Freinet (Var, France), Président de l'Union régionale des communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de l'observatoire de la forêt méditerranéenne Provence-Alpes-Côte d'Azur (France).

Quatre nouveaux venus sont : Francisco Castro Rego, Professeur, Ingénieur forestier, ancien Directeur de l'Institut national agronomique de Lisbonne (Portugal), Jean-Paul

Hétier, Ingénieur agronome, Service forestier de Bas-Rhône-Languedoc-Ingénierie (France), Beti Piotto, Agronome, Agence italienne de protection de l'environnement, APAT (Italie), et Ricardo Velez, Ingénieur forestier, Directeur du Département de la lutte contre les feux de forêts à la Direction générale de la protection de la nature (Espagne).

Le nouveau Conseil d'administration se compose ainsi* :

- ✓ **Carlo Bifulco, Secrétaire**
- ✓ **Francisco Castro Rego, Vice-président**
- ✓ Turgut Celikkol
- ✓ **Mohamed Larbi Chakroun, Président**
- ✓ Mustapha El Haddad
- ✓ **Jean-Paul Hétier, Trésorier**
- ✓ Abdelhamid Khaldi
- ✓ H'maïed Kouki
- ✓ Amar Madoui
- ✓ Cristina Montiel Molina
- ✓ Beti Piotto
- ✓ Ricardo Velez
- ✓ **André Werpin, Vice-président**

Discussion et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur (disponible sur www.aifm.org) a été voté à l'unanimité des adhérents présents et représentés. Il est applicable à partir du 4 avril 2003.

Programme de travail pour 2003

Le programme de travail de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes pour 2003 (disponible sur www.aifm.org) a été approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

Pour finir...

L'Assemblée générale a été suivie d'un apéritif offert par la municipalité et d'un déjeuner offert par l'Agence publique du massif des Alpilles, puis d'une visite de terrain en forêt de

Saint Etienne du Grès, sous la conduite de Monsieur le Maire lui-même, et en forêt de Saint Rémy de Provence, sous la conduite de cadres de l'Agence publique, et de Madame Mireille Tramier, adjointe au Maire de Saint Rémy de Provence.

Ces visites, passionnantes à plus d'un titre, ont permis d'apprécier non seulement le travail déjà effectué par les forestiers dans ces collines typiquement méditerranéennes, mais aussi et surtout, de prendre la mesure de l'engagement des pouvoirs locaux, et de leurs techniciens qui les secondent, dans la modernisation de la gestion de ces milieux, précieux tant au plan écologique et patrimonial qu'en

matière touristique. Ce fut une belle journée comme on les apprécie à l'AIFM.

AIFM



Douzième session du Comité Silva mediterranea, La Grande Motte, France (2-6 décembre 1986) - Photo FAO

Les annonces



✍ Du 16 au 18 juillet 2003 - Solsona - Espagne
V^{ème} Forum international sur les politiques forestières : les nouveaux développements dans les politiques forestières durables

Contact : Gloria Dominguez Torres - CTFC - Université de Lleida - Solsona - Espagne
e-mail : gloria@ctfc.es
site Web : www.ctfc.es

✍ Du 28 août au 2 septembre 2003 - Joensuu - Finlande
Séminaire scientifique de la X^{ème} Conférence annuelle de l'EFI : la recherche forestière à travers les frontières

Contact : Institut forestier européen - Torikatu 34 Fin - 80100 Joensuu - Finlande
e-mail : leena.roihuvuc@efi.fi
site Web : www.efi.fi/events

✍ Du 9 au 12 septembre 2003 - Paris - France
Colloque international forêt et chasse XIII^{ème}-XX^{ème} siècle

Contact : Aline Fernandez - Groupe d'histoire des forêts françaises - 45, rue d'Ulm - 75005 Paris - France
Tél. : +33 1 44 32 31 52 Fax : +33 1 44 32 30 44
e-mail : ghff@ens.fr

✍ Du 21 au 28 septembre 2003 - Québec - Canada
XII^{ème} Congrès forestier mondial

Contact : CP 7275 - Charlesbourg - Québec G1G 5E5 - Canada
site Web : www.cfm2003.org

✍ Du 3 au 6 octobre 2003 - Sydney - Australie
III^{ème} Conférence internationale sur les feux de forêts et de broussailles

Contact : GPO box 128 - Sydnet MSW Australia 2001 - Australie
Tél. : +61 2 9248 0800 Fax : +61 2 9248 0894
e-mail : wildlandfire03@tourhosts.com.au
site Web : www.wildlandfire03.com

✍ Du 15 au 17 octobre 2003 - Castelló d'Empuries - Espagne
IV^{ème} Congrès des sciences du paysage

Contact : Secretaria científica tècnica de gestió del paisatge - Zona universitària de Pedralbes - Edifici Còrpulez sotan Torre A - Universitat de Barcelona - c/ baldiri Reixac, s/n 08028 Barcelone - Espagne
Tél. : +34 93 333 34 66 Fax : +34 93 446 57 4 8
site Web : www.ub.es/gievp/equip.html

✍ Du 17 au 18 octobre 2003 - Vaucluse - France
Assemblée générale de l'association "Forêt méditerranéenne" et séminaire de réflexion sur l'évolution de l'association

Contact : Denise Afxantidis - Forêt méditerranéenne - 14, rue Louis Astouin - 13002 Marseille - France
Tél. : +33 4 91 56 06 91 Fax : +33 4 91 91 93 97
e-mail : contact@foret-mediterranee.org
site Web : www.foret-mediterranee.org

✍ Du 20 au 24 octobre 2003 - Gardanne - France
Rencontres euroméditerranéennes feux de forêts 2003

Contact : Entente interdépartementale - 13120 Gardanne - France
Tél. : +33 4 42 60 86 50 Fax : +33 4 42 60 86 51
e-mail : entente.foret@wanadoo.fr
site Web : www.pont.entente.org

✍ Du 12 au 15 novembre 2003 - Florence - Italie
Séminaire : Suivi et indicateurs de la biodiversité forestière en Europe : Des idées au niveau opérationnel

Contact : Tor Björn Larsson - European Environment Agency
e-mail : tor-bjorn.larsson@eea.eu.int
site Web : www.efi.fi/events

✍ Du 27 au 29 novembre 2003 - Thessalonique - Grèce
V^{ème} réunion Cost E21 : le rôle des forêts dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

Contact : Cost E21 - NAGREF - Thessalonique - Grèce
site Web : www.bib.fsagx.ac.be/cost21/info/agenda/2003-11-27/

✍ Du 7 au 11 décembre 2003 - Timimoun - Algérie
Deuxième conférence méditerranéenne de rhizobiologie

Contact : FABAMED DZ-2003 - INRAA - 2, rue des frères Ouaddek - BP 200 - Hassan Badi, El Harrach - Alger - Algérie
Fax : +213 21 52 12 83
e-mail : fabamed-dz@ifrance.com

✍ Du 8 au 13 août 2005 - Brisbane - Australie
XXII^{ème} Congrès mondial de l'IUFRO

Contact : R.J. Haines - Queensland Forestry Research Inst. - Australie
Tél. : +61 7 38969714 Fax : +61 7 38969628
e-mail : hainesr@qfril.se2.dpi.qld.gov.au et iufro@forvie.ac.at

Rejoignez-nous en adhérant à notre association :



L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE
FORETS
MEDITERRANEENNES
reçoit l'aide de :

Etat français
FNADT

Région Provence Alpes
Côte d'Azur (France)

Département des Bouches-
du-Rhône (France)

Union européenne

✂ ✂
Bulletin d'adhésion et d'abonnement 2003

15 euros pour *les personnes physiques (abonnement inclus)*
50 euros pour *les personnes morales (abonnement inclus)*

NOM :
Prénom :

Adresse personnelle :
.....
.....

Pays :
Téléphone : (avec indicatif du pays).....
Fax : (avec indicatif du pays).....
email :

Adresse professionnelle :
.....
.....

Pays :
Téléphone : (avec indicatif du pays).....
Fax : (avec indicatif du pays).....
email :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- à mon adresse personnelle en français
 à mon adresse professionnelle en anglais
 par email (lorsque le format des documents le permet)

Je régle ma cotisation :

- par mandat international net de frais de change et de transfert
 par chèque, pour les comptes domiciliés dans la zone euro
Compte CCF Marseille n° 30056 00194 01945406464 60
 par carte bancaire : date d'expiration : /
Numéro :
 indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

Je souhaite recevoir une facture

**A renvoyer à : AIFM - 14, rue Louis Astouin -
13002 Marseille FRANCE TEL: +33 (0)4 91 90 76 70
FAX: +33 (0)4 91 90 71 62 email : info@aifm.org
Pour plus d'information : http://www.aifm.org**

The English version of this bulletin is also available.